

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Banque, finance, assurance

- Université d'Angers - UA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie et gestion

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Banque, finance, assurance* de l'Université d'Angers, porté par la Faculté de DEG-droit, économie, gestion, dans le cadre de l'École Supérieure d'Économie et de Management des Patrimoines (ESEMAP), a été ouvert en 2000. Il a pour objectif de préparer les étudiants à des emplois du secteur « Banque, Finance et Assurance ». Son suivi nécessite des compétences spécifiques et complexes, faisant appel à des connaissances issues de différentes disciplines (Droit, Économie, Gestion). Le master est organisé sur deux ans, mais il existe, en amont une préparation en troisième année de licence (L3) de Sciences économiques et de gestion (parcours *Banque Finance Assurance*), pour l'entrée en première année de master (M1). Le master en lui-même est organisé autour d'un M1 *Banque, finance, assurance* en tronc commun et de deux spécialités en M2 :

- la spécialité *Gestion de patrimoine* (GP) qui propose des débouchés en Gestion de patrimoine (réseaux bancaires, compagnies d'assurance, cabinets de gestion de patrimoine indépendants) et sur des postes de Conseiller clientèle professionnel (CCPro),

- la spécialité *Services financiers aux entreprises* (SFE) qui forme des chargés d'affaires entreprise (réseaux bancaires ou Banque publique d'investissement) et des analystes crédit.

Les débouchés dans les premiers postes de la carrière sont :

- en « Gestion de patrimoine » : Chargé de clientèle particulier (moyenne/bonne gamme), Gestionnaire de patrimoine Junior, Conseiller financier Professionnels,

- en « Services financiers aux entreprises » : Chargé de clientèle PME/PMI, Chargé d'affaires BPI, Analyste Crédit.

La formation comporte 1016 heures d'enseignements réparties sur le M1 (530 heures, dont 350h de cours magistraux - CM - et 180h de travaux dirigés - TD) et le M2 (M2 GP : 486 heures dont 294h de CM et 192h de TD ; M2 SFE: 486 heures dont 283h de CM et 203h de TD). Le M1 et le M2 sont chacun organisés autour de huit unités d'enseignement (UE) dont un stage.

La formation se déroule uniquement sur le site d'Angers et en formation initiale. En 2014-2015 les effectifs en M1 sont 29 étudiants et en M2 de 28, soit respectivement 12 et 16 pour chacune des deux spécialités en M2.

Synthèse de l'évaluation

Globalement, la formation semble très attractive, mais avec des effectifs inscrits faibles et en baisse, en raison d'une très grande sélectivité. Si l'existence d'une préparation au master en troisième année de licence (L3), la L3 préparatoire parcours *Banque Finance Assurance*, garantit un très haut niveau de technicité, cela a pour contrepartie la difficulté de recruter en M1 et surtout en M2 en raison des prérequis attendus en M1 et M2. La formation est bien ancrée dans les milieux professionnels et offre des débouchés locaux et en région parisienne. Elle travaille avec de nombreux partenaires du secteur de la banque et de l'assurance, aux niveaux régional et national. Une formation équivalente se trouve dans la région Pays de la Loire à l'Université de Nantes (avec cependant des spécialisations différentes et en apprentissage dès le M1 (43 étudiants)). L'objectif affiché du master parcours *Banque, finance, assurance* de l'Université d'Angers, est de préparer les étudiants à occuper des postes à responsabilité dans deux grandes domaines : Gestion de patrimoine et Services financiers aux entreprises.

L'équipe pédagogique est variée et composée, outre de nombreux enseignants-chercheurs (14), de professeurs agrégés - PRAG (deux)- et de professionnels (27). Ces derniers enseignent dans les deux parcours et occupent une part importante des enseignements (25 % en M1, puis globalement, une part différente mais significative - autour de 50 % - en

M2, selon les deux parcours). Cependant, bien qu'il y ait peu de renseignements concernant le fonctionnement des différents comités de pilotage (conseil de perfectionnement, comité pédagogique, conseil de département, conseil stratégique...), la place des professionnels dans ces comités et, entre autres, d'instances patronales du secteur, devrait être augmentée, tout comme celle des étudiants et des personnels non enseignants de l'Université. La formation est essentiellement tournée avec succès vers l'aspect professionnel. Cette professionnalisation serait renforcée si la formation s'ouvrait plus à l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation), dès le M1 mais plus particulièrement en M2, si elle accueillait plus d'étudiants en formation continue et s'engageait dans un processus d'obtention (tout au moins de préparation) de certifications et de qualifications professionnelles. L'ouverture de cours en option pourrait encore augmenter la professionnalisation du master. Cette volonté de professionnalisation a néanmoins pour résultat de marginaliser la présence de la recherche qui n'existe que par la manière dont les enseignants-chercheurs intègrent leurs travaux (ou ceux de leurs doctorants) dans les enseignements. Il devrait être proposé une véritable initiation à la recherche au travers d'un enseignement, dès le M1, qui serait mobilisable pour le mémoire. La focalisation sur des professions françaises réglementées et des débouchés principalement locaux ont pour conséquence de négliger l'international. Il est nécessaire de prendre en compte cet aspect, notamment pour le parcours *SFE*, en développant les langues étrangères, des partenariats avec des Universités anglophones, des venues de Visiting Professors et de préparer à des certifications internationales, par exemple. Malgré l'existence d'enquêtes faites par l'Université et les composantes, avec des taux de réponse de 60 % environ, montrant un fort taux d'employabilité entre 3 et 30 mois et des salaires au niveau de la formation, il manque un véritable suivi des diplômés sur le moyen/long terme (3 à 10 ans) afin de suivre des cohortes sur plusieurs années. Cela pourrait être obtenu en mettant en place, entre autres, une association de diplômés avec la tenue d'un annuaire des diplômés.

Enfin, la place du numérique est encore trop timide et la formation n'est pas à proprement parler soucieuse du suivi de l'acquisition des compétences professionnelles ou transversales des étudiants. Il serait utile d'instaurer un carnet de compétences des étudiants afin de faire le point régulièrement avec eux sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition.

Il faut mentionner qu'il serait prévu que les deux spécialités (*GP* et *SFE*) soient mises en cohérence autour d'une véritable formation en deux ans et par la mise en place de mentions différenciées conduisant à une séparation plus nette de ces spécialités : un master « Gestion de patrimoine » et un master soit « Monnaie, banque, finance, assurance » soit « Finance ».

Points forts :

Une forte professionnalisation et une très forte employabilité des étudiants, avec des emplois et des salaires en rapport avec le niveau de la formation.

Points faibles :

Un faible recrutement et en baisse, une alternance peu développée, une faible internationalisation, une trop faible importance de la recherche, un suivi des diplômés absent à moyen terme (3 à 10 ans) et la faible représentation des institutions professionnelles et des étudiants dans les différents conseils.

Recommandations :

Il est proposé de mettre en place des moyens afin d'élargir le recrutement et donc les effectifs, soit en refondant le programme des M1 et M2, soit en mettant en place des enseignements adaptés ou de remise à niveau pour les étudiants ne venant pas de la L3 préparatoire parcours *Banque Finance Assurance*. Il est également proposé de créer une alternance, surtout en M2, de faire une véritable initiation à la recherche et de développer l'international, notamment les langues vivantes et les échanges. Il est également souhaitable d'assurer un véritable suivi à moyen terme des diplômés et de donner plus de place aux institutions professionnelles et aux étudiants dans les différents conseils.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation propose un équilibre entre les enseignements fondamentaux et les techniques professionnelles avec une répartition : deux tiers de cours, un tiers de travaux dirigés (TD) permettant de développer les situations de mises en pratique professionnelles. L'insertion en entreprise se fait après un stage court en M1, un stage de quatre à six mois à la fin des cours du M2 ainsi qu'un mémoire qui complète cette formation. La forte implication des professionnels et d'enseignants-chercheurs travaillant sur les thématiques du master renforcent le caractère professionnel de la formation.</p> <p>Il est proposé de mettre en place des options permettant de renforcer encore la professionnalisation et de développer les langues étrangères.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les liens avec les professionnels de la finance sont étroits en France aux niveaux régional et national. Ces liens sont tissés, entre autres, par une implication dans les associations professionnelles et dans les revues professionnelles. La formation se situe dans un environnement économique porteur. Pour l'instant, il peut absorber les diplômés au niveau régional (33,3 % des étudiants de <i>GP</i>, pour 45,5 % en <i>SFE</i>), de par l'unicité locale de la formation (la plus proche de ce type se situe à Nantes).</p> <p>Afin d'élargir le vivier de candidats de bon niveau, Il serait souhaitable d'adapter la formation à un recrutement plus large y compris international (mises à niveau, options...), notamment pour le parcours <i>SFE</i> (avec le Réseau des masters-(Institut universitaire professionnalisé Banque finance assurance - IUP ADIM BFA).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est relativement importante. Elle comprend de façon équilibrée pour un master professionnel, des enseignants-chercheurs (14), des PRAG (deux) et des praticiens (27) qui assurent des enseignements professionnels (en M2 <i>GP</i>, les professionnels assurent 63 % du volume horaire présentiel étudiant ; en M2 <i>SFE</i>, ce pourcentage est de 57 %). Ces derniers participent aux jurys, à différents conseils (même si leur présence pourrait être renforcée) et à la promotion de la formation.</p> <p>Il est cependant regrettable qu'il n'y ait pas d'indication sur les qualifications et les postes occupés par ces professionnels.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Il y a 164 dossiers de candidature pour le M1 et une centaine pour chacun des deux M2. L'attractivité est donc bonne, mais les profils des candidats ne correspondent pas aux prérequis exigés par la formation. Les effectifs des deux parcours sont compris en M1 autour d'une trentaine d'étudiants de façon stable. En M2 les effectifs sont de 12 en <i>GP</i> et 16 en <i>SFE</i> en 2014-2015 (quelques M2, 20 %, arrivent directement sans avoir fait le M1 de la formation), avec une tendance inquiétante à la baisse. Les profils des candidats seraient majoritairement peu en adéquation avec les prérequis et un maintien des effectifs n'aurait pu être envisagé qu'au prix d'une baisse du niveau selon les déclarations des porteurs de la formation. Cependant des effectifs trop faibles pourraient remettre en cause le maintien de la formation. L'existence d'une L3 préparatoire, mais pas assez large, fait que les extérieurs sont considérés comme n'ayant pas le niveau et rien n'existe pour les y mettre. La refonte du master pourrait permettre de remédier à cette situation tout en donnant une meilleure visibilité de la formation. Le taux de réussite en M1 et M2 est proche de 100 %.</p> <p>Il est proposé de mettre en place une politique d'aides à la réussite et de cours de mise à niveau en fonction des origines différentes, ce qui permettrait d'élargir le vivier de recrutement, ce qui serait conforme avec la perspective Licence Master Doctorat (LMD) et en rupture avec l'organisation ancienne des Institut universitaires professionnalisés (IUP).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le lien entre les enseignements dans cette formation et la recherche est assuré par les enseignants-chercheurs dont les thèmes de recherche seraient en adéquation avec ceux enseignés dans le master et qui sont membres du Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management - GRANEM - (en économie/gestion) ou du laboratoire Jean Bodin (en droit).</p> <p>Il n'apparaît toutefois pas dans la maquette un cours d'initiation à la recherche et le mémoire n'apparaît pas en tant que tel dans les crédits</p>
------------------------------	--

	<p>européens (ECTS) ou en pondération dans la moyenne finale. Il n'est pas donné d'indications sur la façon dont serait encadré ce mémoire. Il existe toutefois des propositions pour que les étudiants assistent à des séminaires ou participent à des colloques de façon facultative. Si des thèmes associés aux thématiques liées au master donnent lieu à des thèses, il n'y a pas de poursuite d'études en thèse d'étudiants de ce master.</p> <p>La présence d'une chaire traduit un dynamisme partenarial pour la formation.</p> <p>Il est recommandé de mettre en place un véritable enseignement de la recherche mis en application dans le mémoire.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation a été créée avec la profession. De nombreux professionnels font cours et certains font partie de différents conseils (perfectionnement, stratégique et pédagogique). Des forums professionnels sont proposés. Aussi, la professionnalisation occupe une place centrale dans la formation. Les contacts avec les professionnels sont nombreux avec un grand nombre de professionnels de la banque, de l'assurance (la part de professionnels dans les enseignements est de plus de 50 % en moyenne).</p> <p>Beaucoup d'enseignements sont totalement orientés vers l'approche métier avec des études de cas et l'utilisation de logiciels professionnels.</p> <p>Les liens sont forts avec les structures comme l'ADIM-BFA (le réseau, des IUP Finance Banque), le CFPB (Centre de Formation de la Profession bancaire) et le Conseil régional. Une qualification AMF (Autorité des Marchés Financiers) est proposée traduisant la proximité de l'enseignement avec les métiers de la finance de marché. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est en cohérence avec l'objet de la formation, tant pour les compétences acquises à l'issue de la formation que pour les secteurs d'activité et emplois obtenus à l'issue de la formation.</p> <p>Il est recommandé de renforcer les liens institutionnels au niveau national. Egalement il est nécessaire de mettre en place une alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) dès le M1 ou au moins le M2 et une plus grande ouverture à des salariés en formation continue. Cela devrait également réduire l'évaporation constatée dans les effectifs tout au long des années de formation en raison de la volonté de certains étudiants d'intégrer une formation en alternance.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages et le mémoire occupent une place importante dans la formation. Ils forment l'UE 8 (huit semaines et six crédits européens en M1 et quatre à six mois et 10 crédits européens en M2). Chaque stage comprend une mission, une soutenance avec un double tutorat universitaire et entreprise. Un mémoire est réalisé sur un thème lié à l'activité du stage sans autre précision.</p> <p>Les stages et le mémoire sont validés par des enseignants et professionnels, mais il n'y a pas d'information sur qui assure le tutorat du mémoire. Il n'est pas fourni en annexe du dossier une grille d'évaluation des stages, ni pour l'évaluation du mémoire. Il n'y a pas de guide de rédaction des rapports de stage, ni de guide pour le mémoire. Il n'y a pas d'indication claire sur les modalités de suivi de stage.</p> <p>Il conviendrait de rédiger, si ce n'est fait, des grilles d'évaluation des stages et du mémoire et des guides pour la rédaction des rapports de stage et du mémoire.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Compte tenu de la réglementation nationale régissant le secteur « Gestion de patrimoine » et du bassin de recrutement des deux parcours, l'international n'a que peu de place dans la formation. On constate qu'il y peu ou pas de recrutement d'étrangers, ni de débouchés à l'étranger. Il existe quelques cours d'enseignants étrangers, un partenariat avec l'étranger mais francophone (un programme peut être suivi dans le cadre d'un cours sur le microcrédit avec la Télunq Montréal, ou Télé-université), mais pas de délocalisation, pas de stages à l'étranger. Il n'y a seulement qu'un cours d'anglais et il n'y a pas de précision sur l'existence ou non d'une préparation au Test of English for International Communication (TOEIC) ou à toute autre certification. Toutefois, il est possible d'effectuer un semestre à l'étranger en M1 et l'étude d'une seconde langue est à l'étude. Erasmus permet d'accueillir des étudiants mais l'accueil est faible (20 % en M2).</p>

	<p>Il serait souhaitable de développer l'enseignement des langues étrangères, de développer des partenariats avec des universités étrangères, de favoriser les échanges d'étudiants et de renforcer la préparation à des certifications professionnelles internationales.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Peu d'informations sont fournies dans le dossier. L'origine des candidats est majoritairement locale, avec de nombreux boursiers (plus d'un étudiant sur deux (50,8 %) des spécialités <i>MGP</i> et <i>SFE</i> est boursier). Le vivier de recrutement semble pérenne même si les effectifs recrutés sont faibles et en déclin. Ce master a un recrutement d'étudiants principalement issus de la licence préparatoire à ce master dans l'université d'Angers (L3 préparatoire parcours <i>Banque Finance Assurance</i> qui représente 50 % des effectifs). Il est dommage de ne pas avoir de renseignements sur le taux de sélection au recrutement, bien qu'il semble que la sélection soit très dure en raison de la non-adéquation de la formation des postulants aux exigences du master.</p> <p>Afin d'accroître le vivier de recrutement d'étudiants de qualité, ce qui d'après l'autoévaluation même, fait défaut, et ainsi accroître les effectifs des candidats admis en M1, il est recommandé de mettre en place des possibilités de passerelles et de proposer des mises à niveau en fonction des origines des candidats et des modalités d'accompagnement favorisant la réussite des étudiants non issus de la L3 préparatoire.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Il n'existe pas de contrats d'alternance ni d'apprentissage. Quelques personnes sont inscrites en formation continue et des validations de l'acquis de l'expérience (VAE) sont réalisées chaque année. Il est donc recommandé de mettre en place des contrats d'alternance et/ou d'apprentissage, tout au moins en M2, et de développer la formation continue.</p> <p>Comme pour d'autres masters, le nombre d'heures est en baisse ; 486 heures pour chacune des deux spécialités. Les cours sont en présentiel, sauf le cours à distance sur le microcrédit avec l'Université Téléq de Montréal.</p> <p>L'usage du numérique semble assez faible au niveau du master à l'exception de quelques logiciels professionnels. La spécialité <i>Gestion de patrimoine</i> impose la maîtrise du logiciel leader sur le marché des bilans patrimoniaux, Big Expert, ici à hauteur de 26h. La spécialité <i>SFE</i> propose la préparation en ligne de la certification AMF avec le CFPB.</p> <p>Il est donc recommandé de développer l'enseignement du numérique professionnel.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants se fait sous forme de contrôle continu avec des modalités de vérification d'acquis des compétences très diverses et une soutenance de mémoire en fin de M2, sans en préciser les modalités. Les jurys d'examens sont composés de professionnels et d'enseignants.</p> <p>Il serait souhaitable de fournir des indications sur les modalités de délivrance du master.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>A l'analyse des documents présentés, les modalités de contrôle portent à la fois sur des connaissances et sur des compétences, grâce à des contrôles transversaux en M2. En outre, le suivi de l'acquisition des compétences ou d'un portefeuille de compétences est permis par les rapports de stage et le mémoire.</p> <p>Le descriptif des compétences et leur suivi devraient être développés au travers la mise en place d'un livret de compétences. Il serait utile de fournir le supplément au diplôme qui n'apparaît pas.</p>
Suivi des diplômés	<p>Peu de chiffres existent sur l'insertion des diplômés de la mention, les enquêtes étant limitées celle à trois mois par la formation et celle de l'Université à 30 mois. Cette enquête, entre 2009 et 2012, montre que quasiment 100 % des diplômés sont en emploi avec un taux de satisfaction plus fort en <i>Gestion de Patrimoine</i> (83 % de « satisfaction forte ») qu'en <i>SFE</i> (67 % de « satisfaction forte »). L'obtention d'un premier emploi stable se fait rapidement dans une zone locale et avec des salaires en harmonie avec le niveau master. Les salaires médians sont supérieurs à ceux des autres masters de l'université (1975 € en <i>SFE</i>, 1800 € en <i>GP</i>). La localisation du premier emploi se situe dans la Région pour 33,3 % des étudiants de <i>GP</i>, pour 45,5 % en <i>SFE</i>, et un accès à l'emploi entre un et trois mois. La majorité des étudiants occuperait un emploi de cadre dès</p>

	<p>le premier poste.</p> <p>Les résultats de cette enquête ne permettent cependant pas de porter un jugement global sur l’insertion des diplômés sur plusieurs années après leur sortie et d’en tirer des conséquences pour améliorer la formation.</p> <p>Il est recommandé de développer le suivi des diplômés sur le long terme, ce qui permettrait de suivre des cohortes sur plusieurs années, par exemple au travers d’une association de diplômés avec la tenue d’un annuaire des diplômés ou par des enquêtes de suivi propre des porteurs.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d’autoévaluation</p>	<p>Il existe différents comités (conseil stratégique, conseil de perfectionnement, comité pédagogique, conseil de département...) dont on pourrait s’interroger sur la redondance. Le conseil de perfectionnement est composé du Directeur de la formation et de représentants de l’équipe pédagogique et d’étudiants, mais sans que des professionnels aient une représentation large et de droit. Par contre, ils sont associés au conseil stratégique, qui comporte les membres du département et les professionnels du secteur. Ce conseil discute de décisions importantes de type : ouverture de nouveaux diplômes, passage à l’alternance, introduction de nouvelles certifications, adéquation nombre d’étudiants/besoins de recrutement.... Le conseil de département évalue le contenu de la formation et les méthodes pédagogiques à employer. Le comité d’évaluation qui se réunit au moins une fois par an est composé du responsable de la formation, de tous les enseignants et de deux étudiants. L’action de ces derniers dans les comités n’est pas clairement précisée et il n’y a pas d’information sur la participation des personnels universitaires non enseignants dans ces instances.</p> <p>Il est recommandé d’attribuer des sièges aux représentants d’instances professionnelles dans les comités (conseil de perfectionnement et conseil stratégique notamment), compte-tenu du caractère professionnel de ce master et que ces comités aient plus de poids sur l’orientation du master. La présence d’étudiants et des personnels pourrait être renforcée.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Droit, économie et gestion
Type (Licence, LP, Master)	Master
Intitulé du diplôme	Banque Finance Assurance
Responsable de la formation	Bruno Séjourné

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>La plupart des éléments clés seront vus dans la partie recommandation. Deux précisions à ce stade :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation continue est assurée en gestion de patrimoine par un diplôme dédié (Titre CGP, niveau I), ce qui explique la faiblesse de la FC dans les Masters. Néanmoins, la modularisation en cours des masters devrait permettre d'améliorer ce point (essentiellement pour le master SFE). - Pour ce qui concerne le carnet de compétences, la démarche est en cours au sein de l'UFR et les travaux sont engagés pour les Masters relevant de l'ESEMAP.

Recommandations	
Observations	<p>Toutes les recommandations sont justifiées, y compris pour ce qui concerne les moyens (recrutement, suivi...). Certaines ont d'ores et déjà été intégrées dans le projet 2017-2022. Dans le détail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le M2 GP sera proposé en alternance (partenariat en cours d'élaboration avec le CFA Banque) ; - L'initiation à la recherche est développée de deux manières : (a) les étudiants qui suivent le Master Ingénierie économique, qui prépare plus spécifiquement à l'entrée en doctorat, pourront suivre un programme de cours de finance avec les étudiants de l'ESEMAP ; (b) le nouveau M2 « Law and Finance » intégrera une dimension recherche. Dès lors, en M1 un choix de module optionnel permettra d'entrer dans cette démarche (séminaires et mémoire) ; - L'internationalisation des formations fait l'objet d'une nouvelle dynamique au sein de l'UFR, dont bénéficient les étudiants de l'ESEMAP. Ainsi, 4 étudiants du M1 partiront en échange Erasmus à la rentrée prochaine. Par ailleurs, la création du M2 « Law and Finance », dont les enseignements seront dispensés en Anglais, s'inscrit pleinement dans cette démarche. Des cours en Anglais sont proposés dès le M1. Enfin, tous les ans, des professeurs invités interviennent dans nos formations. - La problématique du « sourcing » et de la sélectivité forte des étudiants est en cours de réflexion au sein de l'ADIM-BFA et avec nos partenaires. A ce jour, trop

	d'étudiants suivent la voie de l'alternance en BTS, Bachelor ou Lpro avec la volonté de poursuivre en Master. Or ces formations professionnalisantes ne leur fournissent pas les fondamentaux nécessaires à la réussite en Master. Parmi les voies explorées, il y a celle de la création de modules à distance permettant un « rattrapage » de ces fondamentaux.
--	---

Analyse

Place de la recherche	
Observations	Cf. recommandations Les enseignements d'économie et de gestion sont cohérents avec la réorganisation des axes de recherche du GRANEM, les mentions de master s'appuyant sur l'axe Régulation-Finance-Gouvernance. Pour les matières juridiques, c'est l'axe Droit-Justice-Economie qui est la référence.

Place des projets et stages	
Observations	Le tutorat du mémoire est assuré par un enseignant-chercheur ou un professionnel en charge d'enseignements (selon la thématique) L'évaluation porte sur (a) le stage ; (b) le mémoire ; (c) la soutenance
Suivi des diplômés	
Observations	Le dispositif Ip'Oline proposé par l'Université ne semble pas être suffisant dans ce domaine. Un travail du BDE est souhaité par la direction de l'ESEMAP, mais des moyens humains supplémentaires sont également espérés. Ainsi, la Faculté s'engage à mettre en place un suivi des étudiants, notamment dans le cadre du développement de ses relations avec les anciens.

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation	
Observations	A ce jour, ce sont essentiellement les services de Ressources humaines de partenaires professionnels qui participent aux différents conseils.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

